



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU à la CAPD du 15 juin 2018.

Monsieur le Directeur Académique,

La mise en place dans la précipitation des mesures prévues par PPCR nous questionne quant à la place du dialogue social et du rôle des représentants des personnels. Enfin ... nous questionne, pas réellement, quand on regarde le projet du gouvernement concernant la fonction publique et la suppression du paritarisme. En niant le rôle des représentants des personnels, c'est toute une profession qui est niée. Le projet du gouvernement constitue une attaque frontale contre les droits des fonctionnaires, et notamment dans leur représentation dans tous les actes de gestion individuels et collectifs. Il s'agit d'une remise en cause sans précédent des instances paritaires de concertation et du rôle des représentant-es des personnels. Le SNUipp au sein de la FSU demandent donc au gouvernement de renoncer à ce projet qui serait catastrophique, tant pour les personnels que pour les usagers.

Concernant l'accès à la Hors Classe des professeurs des écoles, de nombreux départements, dont les Deux-Sèvres, connaissent des épisodes à multiples rebondissements. Le report de la CAPD initialement prévue ainsi que la mise en place d'un groupe de travail étaient nécessaires. De plus nous vous avons alerté sur la mise en ligne de la liste des promouvables et de leur classement. Liste non consultable par les élus du personnel et accessible aux 497 collègues promouvables ! Si nous entendons que la mise en place de PPCR se fait avec difficultés, qu'il reste beaucoup de choses à trancher nous vous rappelons que le SNUipp-FSU porte comme revendication l'accès de tous-tes à l'indice terminal du corps sans obstacle de grade. Il reste particulièrement vigilant à ce que le principe de l'accès de toutes et tous à la hors-classe soit respecté.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous avez la possibilité de faire évoluer le barème départemental et c'est ce que nous vous demandons.

La politique éducative de notre ministre est catastrophique. Nous ne reviendrons pas sur la médiatisation de ses annonces faites dans le déni de tout dialogue social. Les injonctions qu'il semble vouloir mettre en œuvre concernant l'apprentissage du français et des mathématiques sont un véritable pied de nez à tous les enseignants de France. Monsieur Blanquer souhaite mettre au pas les enseignants du premier degré, au profit des sacro-saintes neuro sciences, et on l'imagine bien à terme, au profit de ses amis éditeurs

Concernant le mouvement des personnels, notre analyse des documents laisse apparaître encore un grand nombre de collègues sans postes à l'issue de la seconde phase du mouvement. Les jeunes enseignants mettent de plus en plus de temps à être titulaires d'un poste, rendant les débuts de carrière d'autant plus difficiles et incertains. Trop peu de postes sont proposés lors du second mouvement, ce qui amène même des collègues à ne pas participer à cette phase, dans l'espoir d'obtenir un meilleur poste lors des nominations d'office. S'ajoute à cela le nombre de postes bloqués encore et toujours pour une formation initiale au rabais. Les enseignants sans poste en ont assez de ne pas pouvoir postuler sur des postes très intéressants, et les équipes des écoles qui accueillent des stagiaires depuis de très nombreuses années sont usées. Vous nous rappelez régulièrement que c'est une chance de pouvoir accueillir des stagiaires, nous vous rappelons au nom de nos collègues que c'est aussi et surtout du travail supplémentaire d'écoute, de soutien et de suivi,

notamment auprès des familles pas toujours compréhensives. Il serait temps de débloquent les postes qui sont dévolus aux PES depuis 2012 pour certains.

Le nombre de plus en plus élevé de personnels titulaires souhaitant participer à la seconde phase du mouvement nous interroge. Nous ne remettons pas en compte cette spécificité de notre département bien au contraire, mais nous nous étonnons de voir que 72 personnes ont fait la démarche de s'inscrire à cette seconde phase, au risque de perdre le poste dont ils sont titulaires. De plus, le nombre de grosses directions vacantes à l'issue de cette seconde phase est très inquiétant. Depuis de nombreuses années, notre organisation syndicale demande que les tâches dévolues aux directeurs soient considérablement réduites, or, depuis plusieurs années, nous assistons à une augmentation des demandes, à des injonctions de plus en plus pressantes de la part des IEN, à une gestion de plus en plus difficile des relations avec les élus, les parents d'élèves ...

Pour le SNUipp-FSU il est évident que ce n'est pas en renforçant le caractère hiérarchique du directeur et en lui donnant un statut que les choses vont s'arranger, mais bien en renforçant la place des équipes et en permettant à tous d'être responsable collectivement au sein de la communauté éducative.

Nous profitons enfin, Monsieur le Directeur Académique, de cette déclaration pour vous demander de débloquent le plus possible de situations d'ineat exeat qui sont, comme vous le savez source de mal être et de difficultés professionnelles pour de nombreux collègues éloignés de leur famille.